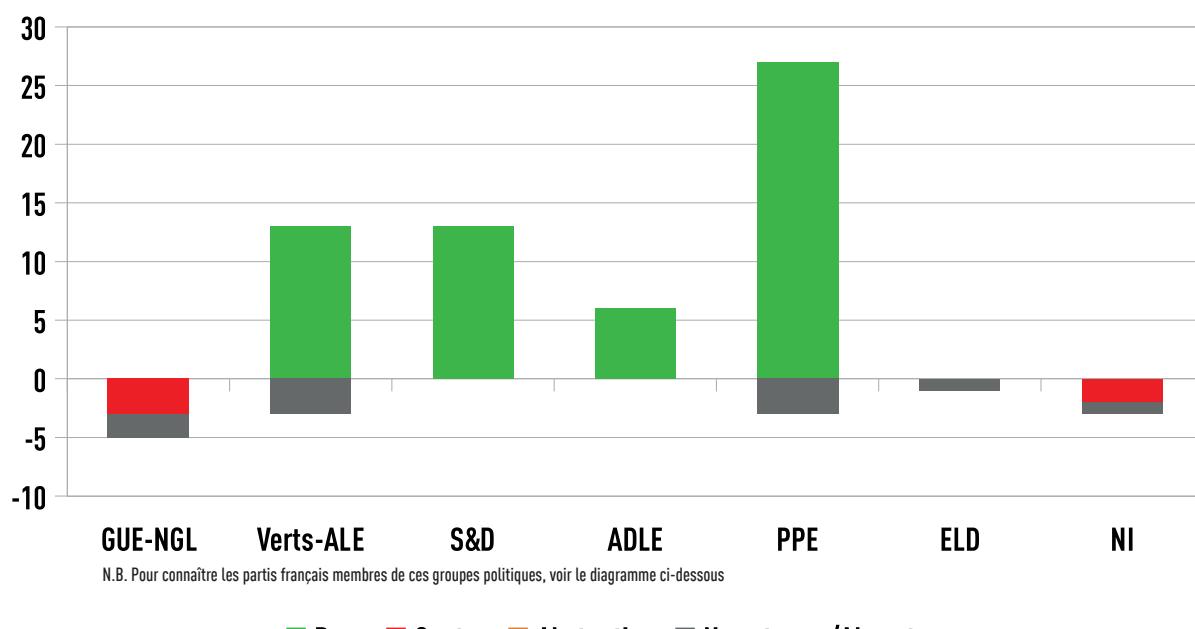




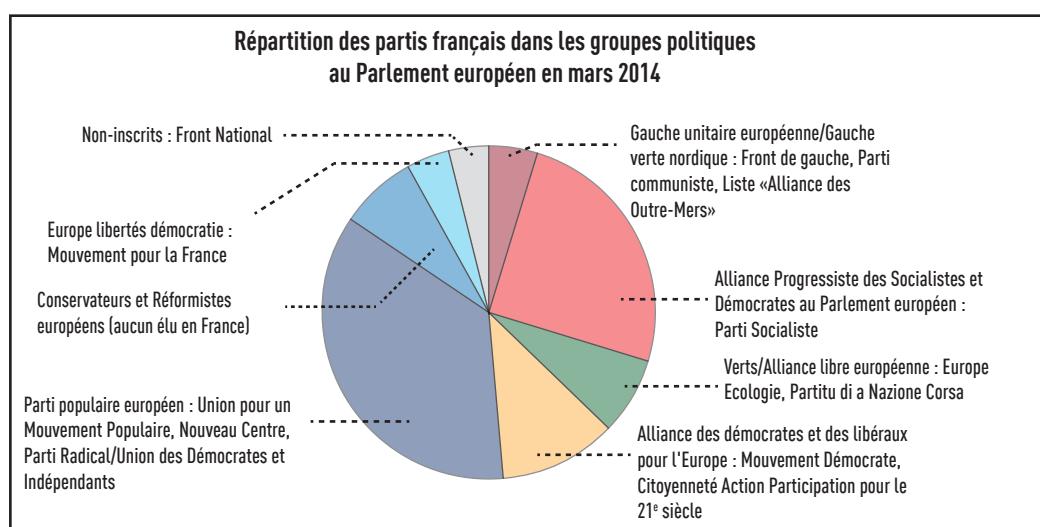
## L'UE devrait-elle créer une union bancaire ?

Le vote des parlementaires européens élus en France



Le Parlement européen (PE) a adopté en septembre 2013 un paquet législatif destiné à établir l'un des trois piliers de l'union bancaire, à savoir le Mécanisme de supervision unique (MSU) sous l'égide de la Banque Centrale européenne. Les autres piliers de l'union bancaire sont la mise en place d'un Fonds de sauvetage des banques financé par les banques elles-mêmes (sous la forme d'un Mécanisme unique de résolution), puis la création d'un Fonds européen de garantie des dépôts. Pour la mise en place du Mécanisme de supervision unique, l'accord conclu par le PE lui a permis d'augmenter ses pouvoirs de surveillance sur la BCE : les députés européens auront un accès accru aux informations, seront habilités à organiser des auditions des représentants du Conseil de surveillance de la BCE et devront aussi approuver la nomination du directeur du MSU.

Une très large majorité des élus français du PE ont ainsi choisi de voter en faveur de cette proposition permettant la mise en place d'une union bancaire, puisque seuls les élus du Front de gauche et du Front national ont voté contre. On retrouve une large majorité du même type au niveau du PE tout entier.



# L'UE devrait-elle créer une union bancaire ?

Le vote des parlementaires européens d'Outre-Mer\*

Pour

Patrice Tirolien



PS

Maurice Ponga



UMP

S&D

PPE

Absent

Younous Omarjee



Alliance des Outre-Mers

GUE-NGL

\*Source : Notre Europe - Institut Jacques Delors / Données : [www.votewatch.eu](http://www.votewatch.eu)

Pour en savoir plus, voir Yves Bertoncini et Thierry Chopin, « Des visages sur des clivages, les élections européennes de mai 2014 », *Etudes & Rapports N° 104, Notre Europe - Institut Jacques Delors et la Fondation Robert Schuman*, avril 2014

Réalisation : Lucie Marnas, Virginie Timmerman et Claire Versini (Notre Europe - Institut Jacques Delors)